



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 18 mai 2022, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

**Règlement numéro 354-04-22 décrétant une  
354-04-22 dépense de 872 129 \$ et un emprunt de  
872 129 \$ pour l'acquisition d'un camion de collecte  
automatisé et d'un camion de collecte usagé**

Ce règlement, approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 25 août 2022, entre en vigueur en date des présentes, conformément au règlement numéro 330-11-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Une copie est disponible pour consultation au siège social de la MRC sis au 42, place Hammond, Val-d'Or aux heures normales d'ouverture des bureaux sur rendez-vous seulement.

Fait à Val-d'Or, ce 29 août 2022

*Original signé*

---

La greffière de la MRC,  
Me Marie-Hélène Bastien